

Commission : Sommet UE – candidats à l'adhésion

Problématiques : Quelle place peut-on donner aux pays officiellement candidats à intégrer l'UE et quelle stratégie d'élargissement mener à l'horizon 2050 ?

Auteur : Belgique

La Belgique est une monarchie constitutionnelle parlementaire fédérale qui s'étend sur 30 510 km², et qui admet trois régions qui sont La région de Bruxelles, la région flamande et la région wallonne. La Belgique occupe une position géographique centrale en Europe, ce qui lui confère de nombreux avantages économiques, politiques et culturels. Elle est située au carrefour de grands marchés européens notamment l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni. Cela en fait une plaque tournante pour les échanges commerciaux, les investissements et les transports, ce qui favorise le développement économique du pays. Grâce à sa position centrale, la Belgique offre un accès facile à un très grand nombre de pays européens, grâce à des réseaux de transport bien développés comme des autoroutes, chemins de fer et aéroports qui permettent des déplacements rapides et efficaces. La Belgique est un des six pays fondateurs de l'Union européenne et abrite dans sa capitale le Conseil de l'Union européenne, la Commission européenne, les Commissions parlementaires, le Parlement européen, ainsi que l'OTAN et le grand quartier général des puissances alliées en Europe. Ce qui renforce son rôle central en termes de politique et de diplomatie en Europe.

L'union européenne est actuellement constituée de 28 membres, et elle est susceptible d'accepter de nouveaux membres dans le cadre du processus d'élargissement à condition que ces derniers respectent les principes fondamentaux de l'Union européenne et certaines conditions qui sont explicitées dans les critères de Copenhague de 1993. Ce processus encourage la mise en place de réformes démocratiques et économiques dans les pays qui souhaitent devenir membres de l'UE et favorise une plus grande stabilité et prospérité en Europe. Alors nous pouvons nous demander la place qu'il est possible de donner aux pays officiellement candidats à intégrer l'Union européenne, mais aussi, quelle stratégie d'élargissement nous pouvons adopter à l'approche de 2050.

De nos jours il n'y a que 7 sept candidats officiels à l'intégration de l'union européenne qui sont : La Turquie, la Macédoine du Nord, le Monténégro, la Serbie, l'Albanie, et les deux plus récentes la Moldavie et l'Ukraine. Certains sont sur le point d'être admis, d'autres sont en stand by depuis plusieurs années et pour d'autres candidats on se pose toujours la question pour savoir si cela est une bonne idée de les accepter. Par exemple l'Ukraine. Que faire ? L'Ukraine a un PIB qui représente 60% du PIB de la Roumanie qui est l'un des pays les plus pauvres de l'UE et cela avant le déclenchement du conflit. Mais ce n'est pas tout, l'Ukraine est un des pays qui est les plus corrompus et est placée 122^e rang sur 193 dans l'échelle de Transparence Internationale en 2021. Et cela ne fait que l'éloigner des "standards" européens. Mais justement L'Allemagne, la France, l'Italie et la Roumanie ont dit être pour l'adhésion de l'Ukraine à l'Union Européenne. Ces derniers veulent mettre fin à la division des pays européens. Ne serait-ce pas un moyen de remédier à tous les problèmes des pays candidats ? Est-ce que leur admission dans l'UE ne pourrait pas solutionner leurs problèmes? C'est une bonne question qui mérite d'être réfléchi, mais quand nous avons connaissance du cas de la Bulgarie ou de la Roumanie dont l'entrée dans l'UE en 2007 n'a pas empêché le maintien d'une forte corruption, le doute est tout de suite réinstauré.

Mais où se situe la Belgique dans tout ça? Même si elle continue de montrer le plus faible taux de soutien à l'élargissement de l'UE, avec 28% des citoyens qui y sont favorables d'après les derniers sondages, en général, la Belgique soutient l'élargissement de l'UE en tant que moyen de renforcer la stabilité et la prospérité en Europe, mais elle insiste également sur la nécessité de respecter les critères d'adhésion et de garantir une intégration réussie des nouveaux États membres. En outre, la Belgique a exprimé son soutien à l'adhésion des pays candidats, notamment les pays des Balkans occidentaux à l'UE. Lors du sommet UE-Balkans occidentaux qui s'est tenu en 2003 à Thessalonique, l'UE a réaffirmé que l'avenir des Balkans occidentaux était au sein de l'UE. En juin 2022, les dirigeants de l'UE ont exprimé leur attachement total et sans équivoque à la perspective de l'adhésion des Balkans occidentaux à l'UE et ont appelé à accélérer le processus d'adhésion. Mais la Belgique a tout de même appelé à une réforme interne de l'UE pour améliorer son efficacité et sa démocratie.

Au niveau géographique, les quatre régions du monde que la Belgique croyait prioritaires durant les six derniers mois de l'année 2001 sont : les Balkans, le Moyen-Orient, la Russie et l'Afrique des Grands Lacs. Les Belges, pour des raisons historiques, sont attachés à cette dernière région et espèrent qu'une action de l'Union européenne pourrait apporter un soutien à la stabilisation politique

que l'on voit naître aujourd'hui. Ce qui confirme donc bien que la Belgique est europhile et donc pour l'élargissement, ce qui paraît plutôt logique car on le rappelle elle fait partie des 6 pays fondateurs de l'UE.

Alors la discussion du futur de l'Europe aborde et dépasse les questions institutionnelles. Notre rôle n'est certainement pas de chercher à conclure ce débat mais bien davantage de chercher à donner des lignes de force, des paramètres. Il faut poser les bonnes questions. Que voulons-nous faire ensemble au niveau européen? Avec quelles structures et institutions? Comment légitimer ce processus vis-à-vis des opinions publiques? Finalement, comment structurer la vie politique au sein d'une Union européenne élargie? Faudrait-il envisager une Europe à deux vitesses, avec un groupe plus soudé, une sorte de noyau qui auraient plus d'influence, et un deuxième groupe qui suivrait la marche.

Bibliographie:

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Belgique>

<https://www.consilium.europa.eu/fr/policies/enlargement/>

https://www.europarl.europa.eu/enlargement/briefings/41a2_fr.htm

<https://www.diploweb.com/p5ouvr01.htm>

<https://euomad.org/wp-content/uploads/2023/02/Elargissement.pdf>